

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

①1 N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

**2 612 111**

②1 N° d'enregistrement national :

**87 03692**

⑤1 Int Cl<sup>\*</sup> : B 26 B 3/08, 29/02.

⑫

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 13 mars 1987.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la  
demande : BOPI « Brevets » n° 37 du 16 septembre 1988.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-  
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : RIVALTA CHRISTIAN. — FR.

⑦2 Inventeur(s) : Christian Rivalta.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) :

⑤4 Dispositif pour découper un emballage papier, carton, plastique ou nylon d'un produit ainsi conditionné avec un maximum de sécurité à lame fixe.

⑤7 Dispositif pour découper les emballages papier, carton, nylon ou plastique.

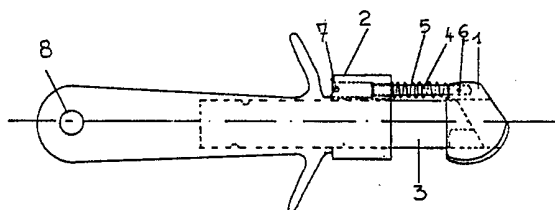
L'invention concerne un dispositif permettant de découper les emballages avec un maximum de sécurité.

Il est constitué d'un manche solidaire d'un boîtier 2 dans lequel est fixé une lame 3.

D'un axe 4 qui sous la poussée du capot 1 contre la matière à couper recule dans le logement du boîtier 2 et dégage ainsi la lame 3 qui est alors opérationnelle.

Dès que la coupe est terminée le capot 1 revient cacher la lame sous l'action du ressort 5.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à l'ouverture d'emballage (sac et autres).



FR 2 612 111 - A1

D

## DESCRIPTION

La présente invention concerne un dispositif pour découper un emballage papier, carton, nylon d'un produit ainsi conditionné.

- L'ouverture de ces emballages est traditionnellement effectué à l'aide d'un outil dont le tranchant reste continuellement apparent, ou ne se rétracte que par une manoeuvre de l'utilisateur, ce qui risque de le blesser ainsi que son entourage à l'occasion d'une fausse manoeuvre éventuelle.

- Le dispositif selon l'invention permet de remédier à cet inconvénient. Il comporte une lame protégée par un capot. Le capot est solidaire du manche par un axe gainé d'un ressort.

Lorsque l'utilisateur exerce une poussée sur le manche, le capot vient au contact de la matière à couper, comprime le ressort, fait reculer l'axe, ce qui provoque l'apparition de la lame qui pénètre alors dans la matière à couper.

En fin de coupe l'utilisateur trouve donc sa poussée annulée, ce qui provoque l'extension du ressort, l'axe reprend sa place initial et la lame se retrouve à nouveau cachée dans son capot.

- Le dispositif peut être réaliser en matière plastique moulé par injection hormis la lame, le ressort, les axes, en acier.

Les dessins annexés illustrent l'invention.

- La figure 1 représente le dispositif lame cachée.

- La figure 2 représente le dispositif lame apparente.

- La figure 3 représente le capot protecteur.

- La figure 4 représente la figure 3 vue de côté.

- La figure 5 représente l'axe mobile.

- La figure 6 représente le ressort de compression.

- La figure 7 représente l'axe de fixation de la figure 3.

- La figure 8 représente l'axe de butée de la figure 7.

- La figure 9 représente la lame.

- La figure 10 représente la figure 9 vue de côté.

- Le dispositif représenté figure 1 comporte un manche solidaire d'un boîtier (2) percé d'un orifice pour l'axe de butée (7).

- D'un axe (4) avec un décolletage de retenue et d'un orifice pour l'axe (6) de fixation avec le capot (1). Cet axe gainé d'un ressort (5).

- Une lame tranchante (3) fixée au manche par le moulage plastique de ce dernier.

- Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à l'ouverture d'emballage.

## REVENDEICATIONS

- 1) Dispositif pour découper un emballage papier, carton, plastique ou nylon, d'un produit ainsi conditionné, caractérisé en ce qu'il comporte un boîtier (2) solidaire d'un manche avec une garde dans lequel est fixé une lame (3). Un capot (1) fixé sur un axe (4) gainé d'un ressort (5)
- 5 la lame (3) apparaît lorsque l'utilisateur exerce une poussée sur le manche le capot (1) étant contre la matière à découper.
- 2) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la lame (3) se retrouve cachée par le capot (1) sous l'effet du ressort (5) dès que la poussée n'est plus exercée sur le capot (1).
- 10 3) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que l'angle d'orientation du capot (1) par rapport à la lame (3) est particulier et adapté à ce dispositif.

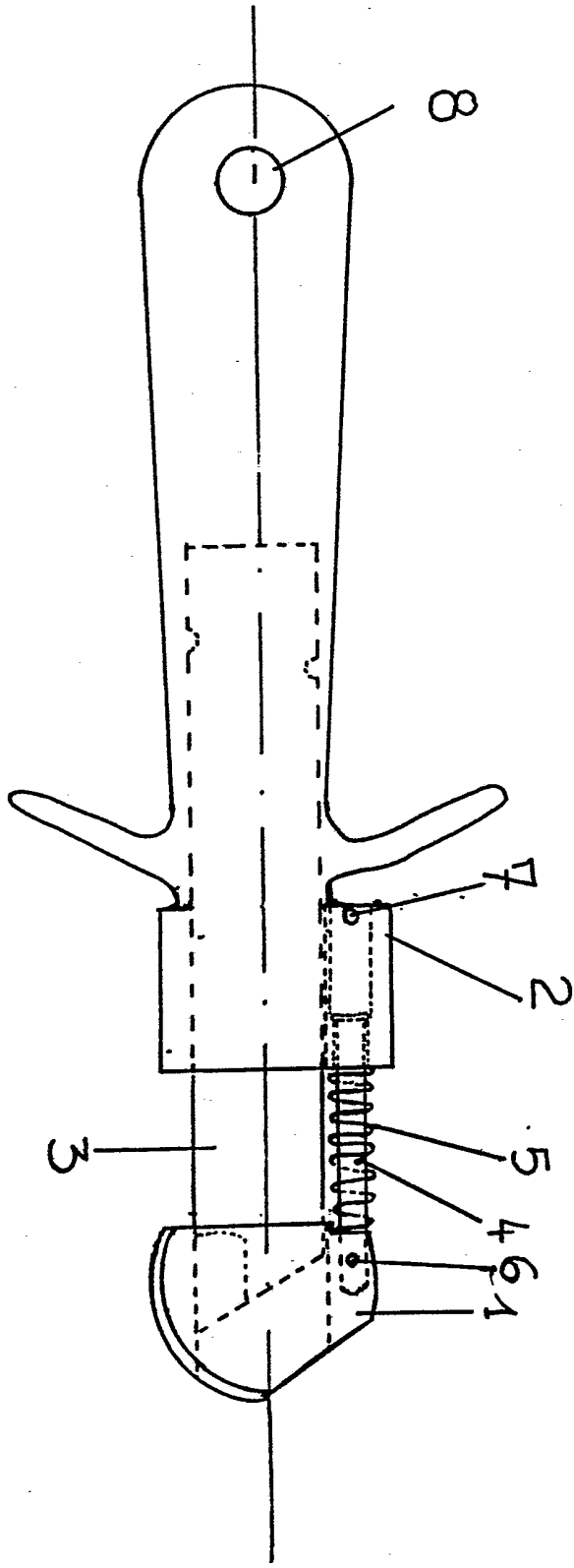


FIG 1

0 1 2 3 4 5 cm

2/3

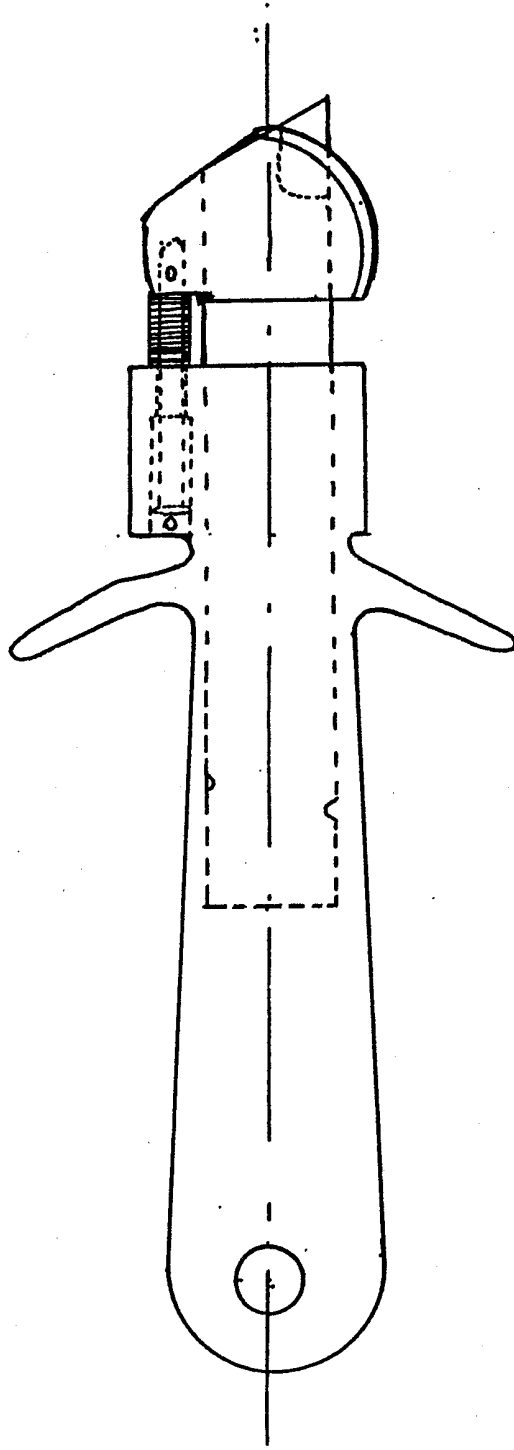


FIG 2

0 1 2 3 4 5 cm.

FIG3

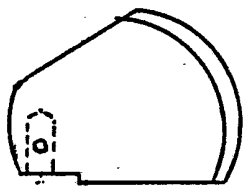


FIG4

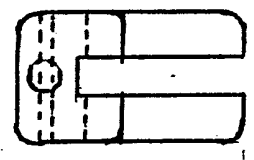


FIG5



FIG6



FIG7

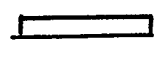


FIG8



FIG9

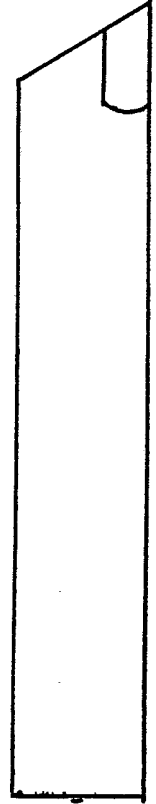


FIG10

